

Réunion informelle du 13 octobre 2017

Les 3 OS (Solidaires Finances Publiques, FO DGFIP, CGT Finances Publiques) étaient présentes à la direction vendredi matin pour la réunion informelle d'information à laquelle elles étaient conviées. Trois points d'information étaient prévus.

Fusion des SIP d'Angoulême ville et d'Angoulême extérieur :

- Deux groupes de travail ont déjà eu lieu. Ceux-ci sont des lieux d'échanges et de réflexion.

Ils ne sont en aucun cas décisionnels.

Il est important que les participants échangent avec leurs collègues pour y apporter un maximum d'avis.

- Echange sur la documentation nécessaire et indispensable. Nombre d'armoires à prévoir, et où selon les nécessités.

- Echange sur l'organisation :

- Recouvrement et comptabilité :

Une certitude. Il n'y aura qu'une cellule pour le SIP fusionné installée au 1er étage côté pôle foncier.

Sous quelle forme : Une seule cellule RAR/Compta avec la compta faite à tour de rôle ou bien une cellule compta et une cellule RAR. La première formule serait nettement majoritaire.

- Assiette :

Le principe de 2 secteurs est quasi acté. La ville d'Angoulême étant regroupée sur un seul secteur, le découpage (projet prêt : 173 000 articles «coupé» en 2 à 200 articles près) des 2 secteurs ne correspondra pas aux SIP actuels.

Il est envisagé la mise en place d'une cellule contrôle avec 2 agents (B ?).

- Déménagement/immobilier :

Précision la cellule foncière ne bouge pas.

La date d'installation de la cellule recouvrement/comptabilité serait le 19/12/2017.

Dans l'immédiat les secteurs d'assiette ne bougent pas. Il sera très difficile de pouvoir le faire avant la fin du premier trimestre 2018. L'ensilage des déclarations 2042 de 2017 se fera dans un endroit unique (6/7 armoires).

Courant novembre, la discussion sera amorcée concernant le sujet du déplacement de la brigade VG, de la BCR mais également du PRS au 2ème étage, ce qui nécessitera des travaux. Il n'est pas exclu de déplacer la salle syndicale sur ce même étage.

- Emplois : En ce qui concerne les emplois, rien de nouveau. Il faut attendre les décisions liées au CTR emplois pour savoir quelle sera la facture (sic).

- Idem pour le classement du poste. Là aussi rien de nouveau et tout est possible. C'est pourtant ce classement qui déterminera le niveau de candidature et par suite l'identité du futur comptable.

Réflexion sur la mise en place d'une caisse sans numéraire :

- L'expérimentation d'une caisse sans numéraire se fera sur les sites de Barbezieux. En fait, il s'agit d'une extension de l'expérimentation nationale : 2 services proches (environ 1 km entre les 2) non situés sur le même site.

Ainsi, Le SIP/SIE n'encaissera plus de numéraire. Si le contribuable veut régler, il le fera par carte bancaire, virement, chèque.

- S'il souhaite malgré tout payer en numéraire il devra aller à la trésorerie municipale de Barbezieux. Cette dernière reversera ensuite ces encaissements vers le SIP/SIE.

- Cette expérimentation sur Barbezieux a un but : savoir comment vont réagir les contribuables.

- Selon la DG, dans les expérimentations actuelles (plusieurs services sur un même site), il y a beaucoup moins de gens qui règlent en numéraire, ils utilisent de plus en plus les autres moyens. Et il n'est pas constaté de dégradations du recouvrement.

Mais n'oublions pas que le but final est : Plus de paiement en numéraire.

Informations concernant les Ressources Humaines :

- Recettes Non Fiscales, Produits divers. Mission actuellement effectuée par la direction.

Certaines directions vont être spécialisées en fonction des diverses taxes.

En conséquence au 1/9/2018, les recettes non fiscales ne seront plus recouvrées par 47 directions. La Charente fait partie de ces directions. Les emplois correspondants seront redéployés au 1/9/2018. Pour la DDFIP Charente, combien de suppressions à ce titre ? 2 ? 3 ? Il faut attendre la facture (re sic).

- SIRHIUS : Cela concerne les services RH des directions. Comme c'est le cas pour d'autres missions, une partie importante des tâches des RH départementales sera concentrée dans certaines directions. L'outil sera déployé à compter du 25/5/2018 et la mise en place au 1/1/2019. Là aussi des emplois seront redéployés au 1/9/2018. Pour la DDFIP Charente, combien de suppressions à ce titre ? ? Il faut attendre la facture (re re sic).

- Compensation des temps de trajet : ce sujet est un vieux serpent de mer. Pour la prise en compte des temps de trajet lors de convocations à l'initiative de l'administration (stage par exemple) nécessitant de partir très tôt de chez soi, il nous a été remis la note de cadrage de la DG.

- Nous (les 3 OS) sommes intervenus concernant la situation très critique d'un service, tant relationnelle que professionnelle. Cette situation fera l'objet d'un approfondissement lors du prochain CHSCT du 17/10/2017.

- Le prochain CTL aura lieu le mardi 7/11/2017.

Enfin, pour finir, nous avons été informés que le changement de directeur prendra effet au 1er Janvier 2018.

Etaient présents pour Solidaires Finances Publiques : Fabienne DARDILHAC et Pascal FORGAS